



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 48425

Texte de la question

M. Jacques Blanc appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le contenu des programmes de l'éducation physique et sportive. L'évolution heureuse de la pratique sportive avec l'ouverture sur des activités diversifiées et les perspectives annoncées par l'aménagement des rythmes scolaires devraient conduire à une définition plus précise de l'EPS en milieu scolaire. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui rappeler quelle est aujourd'hui la définition du sport en milieu scolaire, quelles disciplines sont concernées et s'il ne juge pas nécessaire de mener une réflexion nouvelle correspondant aux évolutions récentes.

Données clés

Auteur : [M. Blanc Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48425

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 760